



Compte-rendu Conseil d'administration CCAS Jeudi 30 avril 2009

L'an deux mil neuf, le 30 avril à 19h00, le Centre Communal d'Action Social de la commune d'Esnandes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel Rougier, Vice-Président.

Date de la convocation : Lundi 15 avril 2009

Présents : Joseph Merceron, Geneviève Bachelier, Monique Deschamps, Monique Gontiers, Béatrice Gomit, Jean Loizeau, Jean-Pierre Roblin, Michel Rougier, Monique Simmoneau.

Absent : Christine Guézou

Absents excusés : Yann Juin et Yvan Bailly *

Absente représentée : Christine Trichet par Michel Rougier

Invité : Frédéric Gloria

Secrétaire de séance : Michel Rougier

* (avaient donné leur pouvoir à Michel Rougier qui rappelle qu'il ne peut en accepter qu'un)

Compte-rendu de la dernière réunion : néant

2009 – 01/04 – Signature de la Convention de prestations de services avec la Caisse d'Allocations familiales Charente-Maritime (CAF)

Fin 2008, la CAF de la Charente-Maritime a dénoncé la convention concernant la prestation de services pour les Accueils de Loisirs (CLSH). Dans l'attente d'une nouvelle négociation concernant le maintien des financements, il est proposé la mise en œuvre d'une convention temporaire pour l'année 2009. Les termes de cette convention reprennent les grandes lignes de la précédente, à savoir : l'engagement du gestionnaire, engagement de la CAF, contrôle de la CAF, valorisation du financement de la CAF et la durée de la convention.

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil d'administration du CCAS autorisent Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention 2009.

Décision : 10 voix pour

2009 – 02/04 – Signature de la Convention avec le Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU Envol)

Dans le cadre du Plan Educatif Local (PEL) 2006/2009, la commune d'Esnandes et la SIVU Envol établissent une convention annuelle qui régit les engagements des deux parties. Cette convention détaille les grandes lignes suivantes : durée, public bénéficiaire, personnel, matériel, assurances et responsabilités, dispositions financières, le contrat « Enfance/Jeunesse », évaluation du Comité de suivi, contrôle des Collectivités, informations Communication/Partenariat, résiliation, litige et renouvellement de la Convention.

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil d'administration du CCAS autorisent Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention 2009.

Décision : 10 voix pour

2009 – 03/04 – Secours en argent

Un secours en argent est sollicité pour permettre à une famille esnandaise, compte tenu des difficultés rencontrées, de couvrir les impayés de facture de cantine scolaire pour un enfant. Ce montant de 120 euros sera directement versé au Trésor public.

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil d'administration du CCAS autorisent Monsieur le Président, ou son représentant, donnent un avis favorable pour le versement de ce secours en argent.

Décision : 10 voix pour

2009 – 04/04 – Subventions aux associations

Monsieur le Président propose la liste des subventions suivantes pour l'année 2009 :

- ADAPEI : 280 euros
- Espace Camaieux : 1.500 euros

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration autorisent Monsieur le Président, ou son représentant, à verser ces subventions inscrites à l'article 65748.

Décision : 10 voix pour

2009 – 05/04 – Tarifs 2009

Vu le développement du service Enfance/Jeunesse,
Vu les coûts engendrés par l'accueil de Loisirs,
Il est proposé d'arrêter les nouveaux tarifs selon les grilles suivantes :

Tarif ouverture : 16,80 € Esnandais 18,20 € Hors commune

Tarif garderie :

TARIFS	Tarifs de bases autres régimes	Régime général	QF1	QF2	QF3
1/2 heure commencée	1,79 €	1,50 €	0,79 €	1,08 €	1,21 €

Tarifs CLSH commune mercredi et vacances :

TARIFS	Tarifs de bases autres régimes	Régime général	QF1	QF2	QF3
journée	12,78 €	10,50 €	4,86 €	7,15 €	8,22 €
1/2 journée + repas	10,70 €	8,42 €	3,95 €	5,45 €	7,00 €
1/2 journée simple	8,52 €	6,24 €	3,18 €	4,40 €	5,00 €

Tarifs CLSH hors commune mercredi et vacances :

TARIFS	Tarifs de bases autres régimes	Régime général	QF1	QF2	QF3
journée	14,78 €	12,50	6,86 €	9,15 €	10,22 €
1/2 journée + repas	12,70 €	10,42 €	5,95 €	7,45 €	9,00 €
1/2 journée simple	10,52 €	8,24 €	5,18 €	6,40 €	7,00 €

Supplément journées de sorties et journées exceptionnelles pour toutes les familles :

Journée : 3,80 € la journée et 2,80 € la 1/2 journée pour commune

Journée : 4,80 € la journée et 3,80 € la 1/2 journée pour hors commune

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil d'administration donnent un avis favorable à l'application des ces nouveaux tarifs au 1^{er} Juin 2009.

Décision : 10 voix pour

2009 – 06/04 – Emplois saisonniers

Vu l'activité de l'accueil de Loisirs,

Vu les besoins en personnel,

Vu l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984,

Considérant les besoins et la continuité du service, il y a lieu de recruter des animateurs saisonniers rémunérés sur la base d'un indice brut correspondant au poste d'adjoint d'animation.

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil d'administration autorisent Monsieur le président, ou son représentant, à signer les contrats correspondants.

Décision : 10 voix pour

Questions diverses

Fermeture du CLSH du 3 au 14 Août : les enfants d'Eslandes peuvent fréquenter le CLSH de Marsilly du 3 au 7 août et celui de Saint Xandre du 10 au 13 août.

A l'étude : un projet de convention avec le SIVU sera présenté à la prochaine réunion.

Les familles intéressées par cette période seront informées par écrit.

Dispositif « Solidarité eau » : F Gloria présente ce dispositif. Décision : le CCAS ne paiera pas en lieu et place, spontanément. L'assistante sociale devra instruire un dossier.

Prime de Solidarité active : versée à de nombreux travailleurs en attente du RSA. Lors d'un prochain CA, une information plus détaillée sur le RSA sera communiquée.

Dossiers d'Aide sociale en cours : présentation des différents dossiers.

Vacances seniors : présentation des dossiers. Un courrier sera envoyé à la présidente de la 3^{ème} vague pour communiquer à ses adhérents.

Enquête du CESU : 6 réponses, 5 familles intéressées.

Commune de Charron : échanges entre les deux communes pour la participation.

Fermeture du CLSH : 13 Juillet.

Remerciements à Geneviève Bachelier qui a offert des chocolats lors du repas des aînés.

Séance levée à 21 heures.